

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0 Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833 Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux citoyens de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT 755-1-2023

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE:

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 OCTOBRE 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 755-1-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 755-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 755-1-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 25 OCTOBRE 2023, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-CINQIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION (RÈGLEMENT NUMÉRO 755-1-2023)

JE, SOUSSIGNÉ, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-CINQIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE